

# **QUEL AVENIR POUR L'EMPLOI INDUSTRIEL EN ARLES ?**

débat public, le 18 décembre 2006 – à 17 H 30  
Salle Jean et Pons Dedieu à Arles

*Adresse à tous les acteurs politiques et  
économiques de la localité*

Les inondations de décembre 2003 ont gravement touché la population arlésienne et compromis le développement industriel et économique de notre ville. Si la solidarité « entre sinistrés » a été immédiatement et efficacement organisée, le patronat local quant à lui a tout aussi rapidement « investi » le drame à des fins de profit : malgré le remboursement par leurs assurances des pertes d'exploitation (salaires compris), le « chômage technique » pour leurs salariés a été la règle (50 % du salaire payé par l'Etat et non complété par les patrons), mise en congés forcés, heures non travaillées à effectuer plus tard... C'est le **premier SCANDALE** que la CGT d'Arles ait dénoncé en menant les actions nécessaires qui ont permis d'inverser en partie ces choix.

Dans cette même logique, et après que Nicolas SARKOZY en « visite » en Arles en décembre 2003 ait assuré aux arlésiens « qu'aucun licenciement ne résulterait des inondations », au mois de mars 2004, le Groupe Financier PAI PARTNERS annonce la fermeture de l'usine LUSTUCRU RIZ ARLES et met 146 salariés au chômage après avoir profité sans vergogne des aides de l'Etat, utilisé la sous-traitance à bon marché pour continuer de produire, et empoché **46 millions d'€ des assurances**. C'est le **deuxième SCANDALE**.

La lutte déterminée et lucide des salariés de Lustucru avec leur Syndicat CGT, l'Union Locale CGT d'Arles, l'Union Départementale CGT 13 et la fédération CGT de l'agroalimentaire a largement mis en lumière une activité rizicole vitale pour le développement économique et industriel d'Arles et de la région Camarguaise. Une lutte qui n'a cessé de combattre le travail de sape et de casse mené conjointement par PANZANI et le Gouvernement, tous deux animés de la seule volonté de satisfaire les appétits d'actionnaires sans scrupule.

Pour preuve, en avril/mai 2004, lors de plusieurs tables-rondes en Préfecture que la lutte des salariés de Lustucru avec la CGT ont imposé à PANZANI, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Mairie d'Arles, prenaient l'engagement de financer et d'œuvrer pour une reprise de l'activité sur le site. Réponse de PANZANI : NON. Réponse de l'Etat par l'intermédiaire du Préfet de Région FREMONT : « l'Etat ne peut pas empêcher une direction de fermer son entreprise » !

Pire encore, en juin 2004, alors que les salariés de Lustucru et leurs organisations syndicales étaient reçus par Nicolas SARKOZY, alors ministre d'Etat de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, qui s'engageait à interpellier les actionnaires de PARIBAS et à peser pour une reprise d'activité sur le site, PAI PARTNERS vendait PANZANI au leader espagnol de l'agroalimentaire EBRO PULEVA pour **337 millions d'€ nets** ! De telles transactions, qui pillent l'économie française et casse l'emploi dans notre pays, ne peuvent aboutir sans aide directe voire autorisation de l'Etat français et de l'Europe. C'est le **troisième SCANDALE**.

Toujours déterminés, les salariés et la CGT qui occupent l'usine depuis le mois de mars 2004 pour protéger leur outil de travail, construisent pas à pas avec leurs experts un projet de SCOP créant 90 emplois dans la filière rizicole. Cette coopérative répond à un besoin crucial des riziculteurs : le conditionnement de leur riz à 2 pas de leur production. Encore une fois, la position de l'Etat (relayée par le Préfet de Région) sera sans surprise. Après avoir reconnu, lors d'une table ronde en Préfecture que le projet était effectivement viable et que l'Etat (avec les Collectivités Territoriales et locales) était prêt à le financer, participation de PANZANI à l'appui (3,8 millions d'€), le 31 janvier 2005, l'Etat revient sur ses engagements et décide de défaire politiquement ce qu'il n'a pas réussi à faire économiquement : pas de SCOP un point c'est tout ! **Quatrième SCANDALE**.

Les salariés de Lustucru et la CGT ne désarment pas et poursuivent l'occupation du site, maintiennent la mobilisation et continuent à avancer d'autres propositions.

*Au mois d'août 2005 ils arrachent le site ex-Lustucru à PANZANI et l'obligent à le céder à la municipalité pour 1€ symbolique. En remettant symboliquement au Maire d'Arles les clefs du site, les salariés le placent sous le contrôle, la vigilance de la population arlésienne qui devient alors gardienne de sa réindustrialisation. PANZANI devra également verser les 3,8 millions d'€ refusés pour la SCOP à un « fond de revitalisation du bassin d'emploi d'Arles ». Ce site gagné qui fait d'un bien privé un bien public, pour l'emploi et le développement industriel de la localité conclue magistralement la première étape d'une lutte forte et exemplaire.*

La 2<sup>ème</sup> étape ne sera pas sans difficultés et on serait tenté de dire : « prenons les mêmes et recommençons ! »

Nous avons donc un site où des entreprises peuvent s'installer et créer des emplois durables. Nous avons 3,8 millions d'€ qui peuvent y aider. Nous avons aussi 5 millions d'€ (échelonnés sur 5 ans) appelés « fonds VIVENDI » qui vont aussi servir à relancer l'économie et l'emploi arlésiens (aides directes et crédits).

A partir de mars 2005, un dispositif de gestion, de contrôle et de mise en œuvre est mis en place. Y participe : l'Etat (Préfet FREMONT et Sous-Préfet FABRE), le Conseil Régional, le Conseil Général, la Mairie, la Chambre de Commerce, le Cabinet SODI choisi par PANZANI, le Cabinet SOFIREM choisi par VIVENDI, les organisations syndicales représentant les salariés de Lustucru.

Les salariés et la CGT ont immédiatement fait des propositions :

- La réindustrialisation du site ex-Lustucru doit être la priorité,
- Les emplois qui y seront créés ou ceux qui pourraient l'être dans le bassin d'emploi d'Arles devront être proposés en priorité aux Lustucru (toujours sans emploi),
- En fonction des emplois proposés et si nécessaire, les salariés devront bénéficier de formations qualifiantes financées par les « fonds revitalisation ».

## Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Sur 146 salariés ex-Lustucru :

- 11 ont été reclassés dans le groupe PANZANI,
  - 15 ont retrouvé un CDI par leurs propres moyens,
  - 5 ont créé leur entreprise,
  - 30 sont en CDD ou en intérim,
- 85 sont toujours au chômage !

*Si l'Etat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les cabinets SODI et SOFIREM se gargarisent d'avoir créés (à juin 2005)*

- sur les fonds PANZANI : 250 emplois, versé 1,2 millions d'€ de subvention à l'emploi, 121 000 € de subvention en formation, 705 000 € de prêts participatifs, 694 000 € en actions collectives (soit environ 2,7 millions d'€ déjà dépensés),
- sur les fonds VIVENDI : 323 emplois, versé 1,8 millions d'€ en subvention et 1,7 millions d'€ en prêts

*l'opacité est de mise quand les salariés et la CGT veulent savoir à qui ont été versées ces sommes, pour combien de véritables créations d'emplois et pour quels emplois (transfert d'une entreprise et donc des salariés sur Arles ? CDD ? CDI ?).*

Pire, alors que l'Etat par la bouche du Préfet FREMONT assurait aux salariés de Lustucru « *vous aviez de vrais emplois, je vous trouverai de vrais emplois...* » aucun ne leur a été proposé. Pire encore, lorsqu'ils ont par leurs propres moyens déposé leurs candidatures, elles ont toutes été refusées ! De plus, aucune formation qualifiante rémunérée ne leur a été proposée malgré leurs demandes formelles et argumentées.

## ENCORE UN FOIS : SCANDALE !!

Comme si cela ne suffisait pas, il semblerait que 2 entreprises (l'une dans le Gard, l'autre sur Arles) projettent d'étendre et de compléter leur activité rizicole par..... **UNE CHAINE DE CONDITIONNEMENT !** Les fonds nécessaires seraient apportés pour l'une par **EBRO PULEVA, nouveau patron de PANZANI**, pour l'autre par **EURICOM, groupement italien de coopératives**.

Si ces projets se concrétisaient (lesquels d'ailleurs valideraient le projet de SCOP des salariés de Lustucru et de la CGT... !) la responsabilité de l'Etat se trouverait à nouveau engagée au moins sur un point : quel contrôle des fonds publics alloués aux directions qui, au bout du compte, délocalisent, ferment leurs entreprises ici pour les rouvrir ailleurs ? Il y a des « manques de vigilance » qui ressemblent à des pactes tacites entre le gouvernement et le Medef pour favoriser le profit de quelques uns au détriment de l'emploi !

**Il ne manquerait plus que ces 2 entreprises bénéficient des « fonds revitalisation » ou autres aides de l'Etat voire de l'Europe et la boucle de l'ignoble serait bouclée !**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous-Préfet (représentants de l'Etat), votre responsabilité est écrasante, tant sur la situation de chômage des salariés ex Lustucru qu'en matière d'emploi industriel et de développement économique du pays d'Arles. Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie votre responsabilité est au niveau de votre implication zélée dans la « mise en cohérence » des « fonds revitalisation » avec les projets d'entreprises et les emplois soi-disant créés.

Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Maire d'Arles, vous devez tout mettre en œuvre pour que clarté soit faite sur l'ensemble des points développés dans cette lettre et pour que les salariés ex-Lustucru obtiennent ce pourquoi ils luttent depuis bientôt trois ans : **l'emploi industriel en Arles !**

Pour toutes ces raisons et parce que la CGT n'acceptera pas non plus que le devenir des Salins du Midi dont la fermeture est programmée, obéisse aux mêmes logiques financières qui sacrifient l'emploi sur l'autel du profit, nous invitons tous les acteurs économiques, politiques et sociaux à débattre et à s'engager pour que la filière riz et la filière sel, essentielles pour le développement économique du Pays d'Arles et l'aménagement du territoire, continuent de créer les emplois indispensables aux hommes et aux femmes qui y vivent.